

BROCANTE DU GEEK METZ 1^{ère} édition

Règlement intérieur



- Date & lieu :** La MJC Metz-Sud et l'Epée reforgée organisent le 25 Novembre 2017, de 10h à 17h, la 1^{ère} édition de la brocante du Geek dans les locaux de la MJC Metz-Sud (87, Rue du XX^{ème} Corps Américain, 57000 Metz). L'entrée au visiteurs est libre et gratuite.
- Nature de la brocante :** Il est ouvert uniquement aux particuliers ainsi qu'aux partenaires officiels de la manifestation. Les professionnels ne sont pas admis.
Tout professionnel ne respectant pas cette règle s'expose à une amende et à une exclusion définitive.
Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration des biens.
- Inscriptions :** Les inscriptions se font uniquement via le formulaire disponible sur le site internet de l'Epée Reforgée à l'adresse suivante : www.epeereforgee.net. Aucune réservation ne se fera par téléphone.
Les dossiers complets sont soit à retourner par courrier, soit à déposer directement au secrétariat de la MJC Metz-Sud (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h). Pour cette première édition, nous disposons de 50 tables (maximum de deux tables par exposant). Les inscriptions sont ouvertes à partir du 25 Septembre 2017 et clôturées au plus tard le 10 Novembre 2017, elles seront prises par ordre d'arrivée des **dossiers complets** (*Formulaire renseigné, photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité, règlement par chèque à l'ordre de la MJC Metz Sud ou espèce*).
- Tarifs et logistique :** Le prix par table est fixé à 5€. Chaque exposant pourra bénéficier au maximum de deux tables. Les chaises sont fournies par les organisateurs (deux par table).
Chaque exposant a par ailleurs la possibilité de réserver des plateaux repas (10€ par personne comprenant plat, dessert et une boisson), le règlement des repas se fait en même temps que les inscriptions.
L'installation des exposants se déroulera le **Samedi 25 Novembre 2017 entre 7h30 et 9h30**. Un badge d'identification (qui vous sera fournis lors de la validation de votre inscription) sera à présenter à l'entrée.
Toute inscription est ferme et définitive, aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation ou d'absence de l'exposant. En cas d'annulation de la part des organisateurs, aucun encaissement ne sera fait.
- Catégories d'objets :** Les objets autorisés à la vente doivent correspondre au thème spécifique de cette brocante « GEEK » : Jeux vidéo (actuels & retro gaming), BDs, Comics, Manga, DVDs - BR, figurines, jeux de sociétés et de rôles, cartes, goodies, tee-shirts, créations autour de ces différents univers...
Les exposants s'engagent à ne pas proposer à la vente des articles non conformes aux règles : armes, animaux, produits inflammables présentant un danger ou pouvant entraver la progression des secours.
- Règles de conduite :** Les exposants s'engagent à respecter les emplacements et horaires données lors de la validation des inscriptions. Les organisateurs ont toute autorité pour exclure tout exposant qui troublerait le bon déroulement de la manifestation sans avoir à en exposer les motifs et sans qu'il puisse être réclamé d'indemnités ou de remboursements. Il est formellement interdit de revendre des biens achetés le jour même sur d'autres stands sous peine d'exclusion de la manifestation.

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »